

NOTE DE SERVICE
Plan de rentrée universitaire 2020

Je souhaite, chers étudiants, vous préciser les modalités concrètes de votre accueil à l'IUT lors de cette rentrée universitaire 2020.

L'Université de Tours met en place un plan de rentrée afin de lutter contre la pandémie. Pour le mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles, je vous demande de bien vouloir respecter les mesures suivantes :

Accès aux locaux :

Le port du masque, associé aux protocoles sanitaires ainsi qu'à la distanciation physique lorsqu'elle est possible, sont de rigueur dans l'ensemble des locaux pour les personnels et les étudiants. Vous devez vous munir de votre propre masque. Tout étudiant contrevenant pourra se voir interdire l'accès aux locaux du site universitaire.

Les locaux de l'IUT sont ouverts aux horaires habituels, de 7h30 à 20h00. Les accès en sont toutefois modifiés et se feront ainsi :

- Site Chocolaterie : Entrée uniquement par la cour de la rue de la Chocolaterie, avec une sortie obligatoire par le parvis de l'IUT (porte coulissante) ;
- Site Jaurès : Entrée uniquement par la Place Jean-Jaurès, avec une sortie obligatoire par la porte de la rue du Prêche.

Circulations :

Une signalétique a été mise en place afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, avec un sens de circulation unique lorsque cela est possible, et en particulier dans les escaliers :

- Sur le site Chocolaterie, l'escalier extérieur sera utilisé pour la montée, les deux escaliers intérieurs pour la descente ;
- Sur le site Jaurès, chaque aile du bâtiment (Prêche et Jaurès) dispose d'un escalier montant et d'un escalier descendant ;
- L'utilisation des ascenseurs est réservée aux étudiants en situation de handicap.

Locaux étudiants :

La salle d'étude du site Chocolaterie (CH021) est accessible, sous réserve de sa réquisition en cas de nécessité pédagogique. Les locaux des associations étudiantes (bureau des associations à la Chocolaterie et Cafétéria sur Jaurès) sont ouverts, mais il convient d'y respecter les règles de distanciation et d'hygiène nécessaires. Une capacité d'accueil maximale est mise en place et affichée dans ces locaux.

Il est possible de consommer (café, thé, friandises, encas ...) dans les locaux des associations étudiantes, mais il est interdit d'y déjeuner ainsi que partout dans l'IUT : vous devrez déjeuner à l'extérieur des bâtiments. Le restaurant universitaire est ouvert et pourra vous recevoir.

Modalités d'enseignement :

- Enseignement en présentiel

La règle générale qui s'applique en cette rentrée est l'enseignement en présentiel. Toutefois, des exceptions pourront ponctuellement être mises en place selon les circonstances. Les responsables de formations et les enseignants concernés vous informeront le cas échéant de ces éventualités.

- Dans les salles de Travaux Pratiques

Chaque étudiant devra, dans la mesure du possible, nettoyer son poste de travail en fin de séance. Du matériel sera fourni à cet effet par l'IUT.

Aspects logistiques :

- Les points de collectes des matériels usagés sont identifiés aux accès des bâtiments et à proximité de lieux exposés : distributeurs, photocopieurs...

Je vous remercie, pour la sécurité de tous, de veiller à la bonne mise en œuvre de ces préconisations.

Je vous souhaite, chers étudiants, d'aborder cette rentrée universitaire dans les meilleures conditions possibles et de passer une excellente année universitaire à l'IUT de Blois.

Le Directeur,



Patrick LAFFEZ